

Commune de Saint-Julien-de-Coppel

Saint-Julien Infos



Sommaire

- Mot du Maire
- Commission jeunesse
- Gestion funéraire
- Adressage
- SIAEP de Basse Limagne
- Peupleraie de Contournat
- Éclairage public
- La restauration des enfants
- L'école numérique
- Transports scolaires
- Prochaine rentrée scolaire
- Repas des aînés
- Aînés en établissements
- Mutuelle de village
- Chantier international "CONCORDIA"
- J'peux pas, j'ai scrable !!!
- Atelier Théâtre Jeunes
- Bibliothèque
- Comité de jumelage Frisange
- Comité de jumelage Les Saint Ju'Liens
- Club de gym volontaire
- Télédome en rando
- Viet Vo Dao
- Gym Saint-Julien, affiliée UFOLEP
- FC Saint-Julien (Football Club)
- Comité des fêtes
- Exposition d'oeuvres
- État civil
- Calendrier des manifestations 2023

Coppelloises, Coppellois, cher(e)s administré(e)s,

Il semble, je dis bien il semble, que la « covid 19 » nous laisse un peu de répit. La rentrée scolaire s'est déroulée de façon ordinaire, c'est-à-dire avec un protocole allégé, tel que nous l'avons quitté au mois de juillet. Nous avons toutefois maintenu les deux accès sur rue afin de faciliter la gestion des flux. Cette crise sanitaire, au-delà de celles et ceux qui ont souffert de la maladie, a laissé une empreinte profonde dans le moral de nos concitoyens. Le CCAS de notre commune reste à l'écoute de celles et ceux qui souhaitent être accompagné-e-s sous quelque forme que ce soit.

L'été a été marqué par une longue période de sécheresse et de fortes chaleurs. Ce sont également pour bon nombre d'entre nous, des moments difficiles à supporter. J'invite les personnes qui se sentent seules, sans famille proche ou en situation de fragilité, à venir s'inscrire en mairie. Nous tenons à jour un registre qui nous permet en cas de canicule par exemple, d'organiser des visites régulières. Grâce à des voisins vigilants et attentionnés, nous avons pu intervenir chez des personnes en situation d'extrême détresse. Je tiens ici à remercier ces habitant-e-s qui ont fait preuve d'attention et ont ainsi permis de prendre en charge ces personnes.

L'actualité souvent anxiogène s'impose malheureusement à nous, il est inutile de faire la liste de tout ce qui au quotidien nous ruine le moral. C'est pourquoi, je souhaite vous apporter un peu de sérénité et de réconfort. En parcourant ce bulletin vous comprendrez j'en suis persuadé, que le conseil municipal, les associations, les bénévoles, les citoyens, se mobilisent pour rendre la vie agréable à Saint-Julien-de-Coppel. Nos projets et engagements en cours sont nombreux et concernent toutes les tranches d'âge.

- Les plus petits avec un vrai projet alimentaire au restaurant scolaire. Je vous invite à consulter les menus sur le site de la commune.

- Les adolescents avec un projet mené en commun avec Billom communauté « Bi Kigai ».
- Les aîné-e-s avec ce moment annuel de convivialité et des actions menées avec le CLIC.
- Les habitants avec des manifestations de toutes sortes.

Mandat après mandat, la commune de Saint-Julien-de-Coppel se construit et les travaux à engager déterminent notre avenir. C'est ainsi que nous menons actuellement les études sur l'assainissement de Contournat qui engendreront de nombreux travaux de voirie. Nous travaillons en ce moment le PAD -Plan d'Aménagement Durable- Deux réunions publiques ont déjà eu lieu, d'autres suivront. Venez participer à l'embellissement des deux bourgs principaux. Ces réflexions permettent de programmer des travaux à dix/quinze ans. Dans le cadre de la réfection des rues du Chalard, de Lassias et de du Magnan les réseaux d'eau pluviale sont repris ou partiellement changés. Cette année encore nous avons réalisé des travaux de réfection des chemins avec nos agriculteurs, que je tiens une nouvelle fois à remercier. Le chemin entre Billom et Saint-Julien-de-Coppel a été entièrement refait ainsi qu'un autre au Magnan.

Dans un prochain bulletin, je vous évoquerai les différents petits aménagements qui ont été réalisés sur la commune. Malgré l'ambiance parfois morose qui nous entoure, je souhaite terminer par une note optimiste. Ce proverbe indien en dit long sur notre résilience à aller de l'avant " Si tu vois la vie en gris, déplace l'éléphant".

Dominique VAURIS

✓ Commission jeunesse Association Label~Leppoc

En mai 2022, le projet de créer une association de jeunes émergeait.

Les invitations distribuées par la commission communale «jeunesse», aux jeunes de 11 à 17 ans de notre commune proposaient de se réunir, en vue de recenser les envies et les propositions des jeunes, pour la création d'une junior association. Ainsi dès la première rencontre des projets émergeaient.

En parallèle de la commission, Laëtitia LASHERME, coordinatrice du service jeunesse «dénommé Bi'Kigai» de Billom Communauté, professionnelle en charge de la jeunesse, accompagne brillamment, la création de la junior association.

Samedi 18 juin, elle organise une surprise, pour que les jeunes se rencontrent de façon optimale. Deux professionnels leurs proposent de la grimpe d'arbres et de la sophrologie. La surprise accueillie avec succès, chemin faisant tisse des liens matinaux. Après le déjeuner tiré du sac, les jeunes ont travaillé pour préparer les règles de vie du club ado et rédiger la charte de la junior association. A 15h, l'artiste peintre Noémie BARJOU est venue à la rencontre des jeunes, dont le 1er projet était de créer une fresque sur le poste Enedis (Après sollicitation par la commission jeunesse, Enedis par voie conventionnelle, finance la prise en charge de l'artiste et la peinture pour la fresque) sous le terrain de foot. Le 2ème projet souhaité par les jeunes : l'organisation d'une rando-rallye-photo, fait l'objet d'une demande de financement auprès de la MSA. Le 3ème projet est l'aménagement de la salle partagée de la maison des Associations, la création d'un logo et d'un site internet.

Face à l'engouement des jeunes, la commune de Saint-Julien-de-Coppel et Billom communauté signent une convention pour l'accompagnement de projet des jeunes.

Le 19 juillet, la demande d'habilitation et d'adhésion 2022-2023 est adressée au réseau national des juniors associations, afin de cadrer notamment les autorisations parentales, les autorisations pour le droit à l'image.

L'assemblée générale constitutive de la junior association s'est tenue samedi 10 septembre. Ont été présentées la charte préparée par les jeunes et des statuts, les représentants ont été désignés, la junior association a fait le choix de se nommer «Label~Leppoc» et la salle partagée de la maison des Associations «Colline».

Depuis, suivant les disponibilités des jeunes, les réunions s'organisent les mercredis de 16h30 à 18h00 et certains samedis de 10h à 12h30.

Le 30 septembre, exercice de présentation pour Label~Leppoc, aux autres associations, lors de la réunion d'élaboration du calendrier des fêtes 2022 2023.

La fresque onirique sur le poste Enedis, sous le terrain de foot, s'est terminée vendredi 28 octobre, et a été inaugurée le 19 novembre.

Myriam BLANZAT-LERNOULD



ENEDIS

La Municipalité de Saint-Julien-de-Coppel
Enedis et la Junior Association Label~Leppoc
sont heureux de vous inviter à

**L'inauguration d'une Fresque onirique intitulée
« La balade champêtre de Juju »**
Samedi 19 novembre à 11h00
- à l'angle du terrain de foot et de la place du Breuil -
en présence de l'artiste-peintre Noémie Barjou.

* Projet accompagné par Bi'Kigai, le service jeunesse de

BILLOM
Communauté

✓ Gestion funéraire, les cimetières de Saint-Julien et de Contournat

Les membres de la commission *ad hoc* «cimetière» (Dominique VAURIS, Myriam BLANZAT-LERNOULD, Monique FAURE, Flavie JURDYC et Claudine BERGER, avec l'aide administrative de Clémence RIBEAUDEAU, secrétaire de Mairie) mènent depuis un peu plus d'une année des travaux sur les tombes en déshérence, ou présentant des signes de délabrement, d'abandon. La loi 3 DS, du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration a réduit la procédure de reprise de concessions à 1 an au lieu des 3 ans prévus initialement.

Cette procédure à plusieurs vocations :

- Pallier le manque de place dans le cimetière.
- Redorer, le visuel déplaisant des monuments non entretenus, dégradés qui peuvent présenter une menace pour la sécurité du cimetière et des visiteurs.
- Redonner la décence requise à ce lieu sensible.

Au cimetière de Saint-Julien, nous avons inventorié les sépultures en état d'abandon courant du mois d'octobre 2021. A l'issue des fêtes de Toussaint, une nouvelle visite des concessions inventoriées et la mise en parallèle des photos « avant-après » a permis d'établir une liste de concessions visées par la reprise. Ainsi, la procédure dite de « reprise de concessions » était lancée. Laborieuse et difficile, la recherche des ayants droits, descendants, ascendants, par les canaux exploitables est entreprise.

À la suite, la date du constat du mauvais état est fixé réglementairement, il s'agit du début réel de la procédure. Le procès-verbal du 30 juin 2022, ainsi établi est notifié aux ayants droits, identifiés et la reprise de concession leur est proposée.

Quand les ayants droits n'ont pas pu être identifiés, une affichette a été installée, avant la Toussaint 2021, avec photo à l'appui (complétée par les affichages réglementaires au cimetière et en mairie), afin que la manifestation des ayants droits puisse intervenir.

L'état d'abandon se constate une année plus tard (à laquelle on ajoute les délais successifs d'affichages) et se confirme par procès-verbal, notifié aux ayants droit (quand-ils existent). Dans le délai d'un mois, le conseil municipal entérine la reprise du terrain affecté à la concession, ce qui nous mènera au 1er octobre 2023. Ceci, après avoir dans un premier temps procédé à l'enlèvement des monuments (qui peuvent être détruits, vendus, ou réutilisés sur les concessions qui font l'objet d'une reprise, selon l'article R. 223-20 du Code Général des Collectivités Territoriale). Dans un deuxième temps la commune confiera à l'entreprise l'exhumation des restes (ossements, cendres) qui seront conservés dans un reliquaire et déposé dans l'ossuaire.

À l'issue, la commune est libre de revendre la concession.

Comme annoncé dans le bulletin municipal de septembre 2021, les réflexions et travaux seront menés sur l'évolution du contexte funéraire, la salubrité, le zéro phyto, les espaces funéraires et cinéraires (jardin de dispersion de cendres, columbarium, cavurnes), levé topographique, la délimitation des espaces concédés, les inter-tombes, la libre circulation, les ossuaires, les terrains commun, pour s'adapter à l'évolution des demandes, dans le respect de la réglementation stricte en la matière.

Pour le cimetière de Contournat, les mêmes travaux viennent d'être entamés, depuis le mois d'août 2022, la procédure s'achèvera donc, en fin d'année prochaine.

Myriam BLANZAT-LERNOULD





✓ Adressage

Nomination des voies et attribution des numéros

La phase d'opérationnalisation de pose des plaques de rues est presque terminée. C'est l'employé communal affecté aux bâtiments qui achève l'installation avec la présence de l'adjoint chargé des travaux.

Les noms de rue et les numéros sont établis et les certificats d'adressage avec les nouvelles adresses ont été distribués aux propriétaires directement dans les boîtes aux lettres par les conseillers municipaux ou envoyés par courrier pour ceux qui habitent à l'extérieur de la commune.

Les propriétaires sont appelés à donner la nouvelle adresse à leurs locataires. Si ce n'est pas le cas la commune reste cependant à la disposition des locataires.

Les numéros en lave émaillée pour le bourg de Saint-Julien et Contournat ainsi que ceux en tôle émaillée rouge dans tous les autres villages ont été distribués. Il est maintenant dans l'intérêt de chacun de les poser à l'endroit le plus visible de la maison.

Les locataires peuvent le réclamer à leur propriétaire le cas échéant.

Je rappelle ici l'importance de poser le numéro sur chaque maison habitée ou non, vous facilitez le travail du facteur, de ses remplaçants, des secours, des livreurs...

Je vous précise que dans l'adresse, le numéro et le nom de rue sont obligatoires et indispensables. En fait, le nom et le prénom ne sont pas exigés pour la distribution du courrier mais restent néanmoins complémentaires de l'adresse. Vous pourriez ne pas recevoir votre courrier si vous ne précisez pas le numéro et le nom de la rue. Soyez vigilants.

Il est désormais recommandé de modifier votre nouvelle adresse sur vos documents, type facture, documents administratifs (impôts), vous pourriez en avoir besoin pour établir vos papiers d'identité.

Je vous invite à vous adresser en mairie dans le cas où vous n'auriez pas reçu de certificat d'adressage, et donc pas de numéro pour votre maison, pour que nous fassions le nécessaire. Il est encore temps pour commander le numéro.

Pour les numéros manquants, il faut encore attendre la fin de la pose des plaques de rue pour les commander et vous les faire passer.

Il sera toujours possible de rajouter des numéros pour les maisons qui se construiront à l'avenir ou les granges qui se transformeront en habitations. Le système métrique utilisé par la commune nous permet facilement de créer de nouveaux numéros.

Charline MONNET, adjointe



✓ SIAEP de Basse Limagne

Notre syndicat d'eau potable

Une réunion a eu lieu le 9 juin dernier qui avait pour mission de valider les choix des entreprises pour les travaux sur les différentes communes, l'adoption du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'Eau Potable (RPOS) et SPANC (assainissement non collectif) 2021 et l'achat de parcelles de terrain par l'EPF-SMAF (organisme public qui achète en lieu et place des communes) en vue d'en disposer pour les besoins du syndicat.

En 2021, la commune comprenait 1325 habitants, le nombre d'abonnés était de 677 qui ont consommé 51 094 m³ d'eau potable. La consommation moyenne par abonné (domestique et non domestique) au 31/12/2021 est de 95.28 m³. La densité linéaire d'abonnés par km de réseau est de 39.17 abonnés. Le volume d'eau de la commune de Saint-Julien-de-Coppel est assuré par le Syndicat Mixte de l'Eau de la région d'Issoire par les sources de l'Allier.

Un aperçu des nouveaux tarifs : une légère augmentation

PART DE LA COLLECTIVITÉ	2021	2022
ABONNEMENT PART FIXE	17 €	17.50 €
PRIX DE L'EAU PAR M ³	0.697 €	0.72 €
REDEVANCE HUMANITAIRE (VIVRE EN BROUSSE) PAR M ³	0.003 €	0.003 €
PART DU DÉLÉGATAIRE (SEMERAP)		
ABONNEMENT	17 €	17 €
PART PROPORTIONNELLE HT/M ³	0.7703 €	0.7703 €
TAXES ET REDEVANCES		
TVA	5.5 %	5.5 %
PRÉLÈVEMENT SUR LA RESSOURCE EN EAU (AGENCE DE L'EAU) PAR M ³	0.0552 €	0.0519 m ³
POLLUTION DOMESTIQUE /M ³	0.23 €	0.23 €

Sur la commune de Saint-Julien-de-Coppel, des travaux d'eau potable sont actuellement en cours au village du Chalard rue de la treille et de la théllède. Une nouvelle conduite alimentera les maisons de ces deux rues. Des travaux de revêtements seront ensuite réalisés.

Des travaux sont prévus également du Château d'eau des Simondes au village de Lassias. Une nouvelle conduite sera posée pour alimenter ce village. Ensuite des travaux importants seront réalisés du Château d'eau de Rongheat pour alimenter le village du Magnant sur le territoire public. Certaines portions de canalisations se trouvaient sur des propriétés privées. Des alimentations nouvelles seront effectuées dans les maisons qui en ont fait la demande.



✓ Peupleraie de Contournat

Les peupliers de l'Hôpital à Contournat ont été plantés en 1994. Ils sont arrivés à maturité et doivent être abattus pour être utilisés en partie pour une utilisation noble, tel que le déroulage. Passés un certain âge ils perdent de leur qualité et servent à la fabrication de cagettes par exemple.

Nous avons consulté plusieurs sociétés susceptibles d'acheter sur pied, le lot complet de la peupleraie. Le conseil municipal a auditionné les candidats et a retenu la société « Alliance ». Les travaux d'abattage sont terminés. Au moment de l'appel d'offres les prix étaient au plus hauts, compte-tenu d'une forte demande aussi bien en France que dans d'autres pays. C'est ainsi que la commune recevra environ 95.000 euros liés à la vente de ce lot. Une réflexion est engagée quant 'au devenir du terrain. Après les travaux d'abattage et de débardage restent en place les souches et les branchages. Les habitants peuvent récupérer les branchages restant sur place pour faire du bois de chauffe. Il est interdit de prendre les troncs stockés en bordures de champs.

Faut-il replanter toute ou partie du terrain ? Faut-il laisser la nature reprendre un peu ses droits pour favoriser le développement d'une zone éponge ?

En effet les épisodes répétés de sécheresse incitent à reconstituer des zones humides qui emmagasinent l'eau et la restituent naturellement à l'environnement. Dans tous les cas il conviendra d'investir une partie des sommes reçues à la vente pour des travaux de remise en état et de replantation.

À noter que les espaces plantés de peupliers ne sont pas soumis aux règles de gestion des forêts. Une peupleraie s'apparente à une culture à mi-chemin entre l'agricole et le forestier.

Dominique VAURIS

✓ Éclairage public

La commune de Saint-Julien-de-Coppel compte 306 points d'éclairage public.

Au fil des années le réseau a été correctement entretenu et permet une modernisation future. Nous avons mis en place, il y a quelques années, les coupures de nuit afin de favoriser l'épanouissement de la faune nocturne, de préserver la qualité du spectacle du ciel étoilé, de limiter les gaz à effet de serre et enfin, de minimiser les coûts en énergie.

S'agissant de la consommation énergétique, le conseil municipal a décidé d'investir sur l'amélioration de notre réseau. En effet les communes ne bénéficient pas des amortisseurs que l'état a mis en place pour les particuliers. C'est ainsi que le poste énergie de notre budget prévisionnel a progressé de 40 % cette année. Les coûts prévisionnels énergie pour 2023 sont à multiplier par quatre. Le conseil municipal a décidé d'entreprendre des travaux certes coûteux en investissement, mais qui permettront d'amortir les dépenses de fonctionnement. L'investissement s'élève à 123 000,00 euros. Cinquante pour cent sont pris en charge par le SIEG – Territoire d'énergie- l'autre moitié étant prise en charge par la commune. Les ampoules actuelles seront remplacées par des ampoules LED. Au total, 262 lanternes sont à rénover. A coût énergie constant, l'estimation d'économie est de 6400 €/an.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme est propriétaire des réseaux public d'électricité basse et moyenne tension du département.



Créé en 1947
sous le nom
de SIEG



Objectif :
Rassembler les
collectivités locales



Intervient pour
le compte des
communes

Missions	Chiffres-Clés
 Construction de réseaux	19 408 KM de réseaux basse et moyenne tension
 Éclairage Public	436 361 usagers
 Concession Contrat autorisant ENEDIS à exploiter le réseau électrique	1 300 chantiers par an
 Transition Énergétique	30 M€ investis sur les réseaux

Au service du territoire

Par ailleurs nous avons revu les plages horaires de coupure nocturne afin là encore de limiter la consommation d'électricité. Dorénavant l'éclairage est coupé à partir de 23 heures. Il est mis en fonctionnement à partir de 6h15 pour la période du 1er septembre au 30 avril. Il ne sera pas rallumé du 1er mai au 31 août. Dès lors que l'on coupe l'éclairage pendant 5 heures on économise 9500 euros/an environ.

Dominique VAURIS

✓ La restauration des enfants, sujet d'importance capitale



Les bulletins municipaux précédents, vous ont présentés les motivations qui ont guidés les élus à s'engager vers une mise en œuvre optimale, d'un nouveau schéma de restauration.

Brièvement, les raisons étaient de répondre aux besoins physiologiques et nutritionnels des enfants, leur permettant ainsi de pouvoir suivre les enseignements de l'après-midi, dans le respect de la loi EGalim (voir bulletin septembre 2021 pages 12 & 13). Nous avons fait le choix de proposer des aliments sûrs, sains, en quantité suffisante et au goût de la majorité des enfants, en mettant en œuvre des «ateliers de dégustation». Clairement, le savoir-vivre, enseigné de fait durant le temps de la restauration scolaire et à travers les ateliers, peut être considéré comme un objectif de base, même implicite (apprendre à partager l'espace du restaurant scolaire -même si deux services sont maintenus-, à respecter les règles de vie, à respecter l'autre). Ce temps de la restauration est un moment de récupération et de ressourcement.



Des objectifs :

- Des objectifs éducatifs de l'ordre de la découverte des produits, de l'apprentissage de l'équilibre alimentaire (grâce aux aliments servis, mais aussi grâce aux actions éducatives mises en place), de la transmission culturelle, des valeurs* de l'aliment et de la prévention du gaspillage (action avec le SBA).

- La restauration scolaire apprend aussi à territorialiser les productions agricoles, les transformations alimentaires et à se construire en tant que citoyen.

- On identifie également l'objectif de santé publique (contribution à l'équilibre nutritionnel de la journée ou de la semaine, éventuellement à la lutte contre l'obésité et à l'introduction de produits biologiques dans la restauration scolaire.

- Des objectifs contextuels, sont moins liés à l'enfant et recouvrent une dimension plus politique: insertion dans l'économie locale, développement des filières locales, protection de l'environnement, diminution du gaspillage (en amont des repas, au cours de service et en aval), traitement des biodéchets. Le pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire établit une définition du gaspillage alimentaire : «Toute nourriture destinée à la consommation humaine qui, à une étape de la chaîne alimentaire est perdue, jetée, dégradée, constitue le gaspillage alimentaire ». La Loi n°2015-992 impose à chaque service de restauration collective de mettre en place un plan de prévention du gaspillage alimentaire. Et, la Loi n°2016-138 contre le gaspillage alimentaire l'intègre dans le parcours scolaire.

*Pour mémoire depuis plus d'une année, la proportion des produits bio et/ou de qualité est proche de 70 % ce qui nous place au-delà des objectifs de la Loi EGAlim qui prévoyait 50 % en janvier 2022.

Le coût du repas répond à quatre composantes: le coût des matières alimentaires, le coût du personnel affecté, le coût d'exploitation et le coût d'investissement. Pour l'année scolaire 2022 2023, les tarifs de la cantine sont augmentés, en référence à l'indice INSEE, prix à la consommation sur 12 mois (mai 2022), soit + 5.2 %. Les coûts facturés s'établissent de 3,60 € à 4,15 € suivant le quotient familial, pour les enfants, et de 4,43 € à 5,51 € pour les adultes, suivant leur statut (personnel, enseignants, intervenants extérieurs).

En illustration, le patchwork de plats proposés aux enfants.

Myriam BLANZAT-LERNOULD



✓ L'école numérique

L'école a été dotée de tableaux numériques interactifs et de tablettes. C'est dans le cadre du dispositif du plan de relance que s'inscrit cet achat. La demande a été très rapide et a été subventionnée à 70% (10 800) pour un investissement de près de 14 000 euros.

Si c'est une avancée pédagogique pour les enseignants c'est aussi une autre méthode d'acquisition des apprentissages.

Voilà ce qu'en pense le directeur de l'école :

À titre d'exemple sur les facilités que cela apporte (outre le côté motivant des écrans pour les enfants) :

- Accès rapide à internet, sur grand écran donc visible par tous les enfants.
- Lorsqu'une page d'exercices est distribuée, l'enseignant peut la projeter au tableau pour expliquer les exercices.
- En écrivant sa trace écrite au tableau directement avec les élèves, l'enseignant peut la sauvegarder afin de garder trace de ce qui a été fait.
- Les élèves doivent valider, avant l'entrée du collège, le B2i : Brevet Informatique et Internet. Grâce aux tablettes, et à l'écran géant qui sert de démonstration, les compétences sont bien plus faciles à évaluer.
- Pour l'art : le modèle est diffusé en grand à tous les enfants.

Les enseignants ont aussi conscience de l'importance de ne pas mettre les enfants toute la journée devant les écrans ; ainsi, le tableau est allumé et utilisé avec parcimonie. C'est pourquoi il a été demandé et rapidement obtenu de la municipalité qu'un tableau à craie soit fixé à côté de l'écran numérique.

Charline Monnet, Adjointe

✓ Transports scolaires

Une réunion a eu lieu en mairie le mardi 5 juillet en présence de Jacky Grand, conseiller départemental, avec les parents des villages du Chalard et de Lassias en vue de leur donner les informations connues à ce jour concernant les démarches de la commune auprès de la région Auvergne Rhône Alpes.

Depuis la rentrée scolaire de 2020/2021, une demande de création d'arrêt à Lassias et au Chalard a été entreprise pour le transport des élèves aux Collèges du Beffroi et Notre Dame. La région a refusé l'arrêt de Lassias en raison de l'étroitesse de la route et de l'impossibilité de faire demi-tour.

La commune a maintenu sa demande et a déposé un nouveau dossier pour l'arrêt du Chalard. La commune reste l'intermédiaire entre les parents et la région.

La région attendait la rentrée scolaire et se déterminait, en fonction du nombre d'élèves à transporter, de leur situation dans les villages du secteur.

Les parents qui n'auraient pas été contactés sont priés de se faire connaître à la mairie.

Charline Monnet, Adjointe

✓ Rentrée scolaire

Nous maintenons nos six classes pour cette rentrée scolaire.

En effet, le nombre d'élèves s'élèvent à 128. Il n'y a que 3 élèves en moins par rapport à l'année scolaire précédente. La répartition choisie par les enseignants est la suivante :

- 23 petites sections et moyennes sections
- 20 Grandes sections et Cours Préparatoires
- 21 Cours Préparatoires et Cours Élémentaires 1
- 21 Cours Élémentaires 1 et Cours Élémentaires 2
- 20 Cours Moyens 1
- 22 Cours Moyens 2

On peut remarquer que les classes ne sont pas chargées et que le travail en classe est agréable pour l'enseignant et les élèves.

Le directeur de l'école bénéficie d'une décharge en plus. De 25% elle passe à 33%. C'est le nouveau statut des écoles de 6 classes.

Une enseignante est partie de l'école pour de nouvelles aventures et a été remplacée.

✓ Repas des aînés

Repas, colis, réservations, menus, invitations, les travaux sont lancés pour "l'édition 2023".

**DIMANCHE 22 JANVIER 2023
À LA SALLE DES FÊTES**



Le 27 mars dernier, après deux années d'annulation (cause pandémie), 122 convives se sont retrouvés... et non pas sans joie. Rythmée par les chants du trio Maulus*, ils ont partagé avec le public leur générosité, leur complicité et leur envie de faire découvrir ou redécouvrir l'accordéon. Loin des clichés qui colle encore à l'accordéon, la prestation était pleine de vie et de bonne humeur

L'ambiance envoûtante a permis de se rappeler des moments de vies, de partager ses émotions et de partager un savoureux déjeuner concocté par Nathalie et Pierre, traiteurs « L'Alliance des Sens », de Saint-Flour-l'Étang », leur talent s'est exprimé à travers les plats proposés et retenus par les membres du CCAS.

Par ailleurs les aînés non-inscrits au repas ont pu déguster un colis de mets festifs, distribué avant Noël 2021 à tous (39 colis à domicile et 12 colis en établissement de santé), un petit présent supplémentaire a également été porté en mars 2022, aux aînés placés en établissement.

600 euros d'achats pour les restos du Cœurs ont été réalisés, comme l'ont souhaité les personnes qui n'ont pas désiré participer au repas ou recevoir un colis, la valeur marchande de leur non-participation a pu bénéficier à des personnes dans le besoin.

*L'accordéon est depuis toujours l'instrument de prédilection de David et Lionel Maulus, une véritable passion cultivée depuis l'enfance. Les premiers fils ont été tissés par leur apprentissage de la musique au Conservatoire de Clermont-Ferrand, au plus près de leurs racines de Saint-Beuzire. Ils ont continué d'évoluer grâce à des études plus accomplies au Conservatoire d'Aubervilliers. C'est tout naturellement, que ce duo, les Frères Maulus, propose des spectacles, animations et concerts dans l'univers de "l'Accordéon Autrement", ils se produisent aussi souvent en trio ou plus suivant les circonstances.

Myriam BLANZAT-LERNOULD

✓ Aînés en établissements

Un goûter en commun avec les aînés de la commune en établissements est programmé **vendredi 6 janvier 2023** pour partager la galette des rois et parler du pays. Les membres de CCAS avec les personnes de la commune qui le souhaitent et que nous pourrions convoquer se rendront à se goûter.

Myriam BLANZAT-LERNOULD

✓ Mutuelle de village

Le CCAS s'attache à l'accueil de permanences afin que chacun puisse disposer d'une mutuelle, à tarif attractif liée au partenariat Précocia-Commune de Saint-Julien-de-Coppel.

Myriam BLANZAT-LERNOULD



Ce dispositif vous concerne TOUS !

Alors qu'attendez-vous pour venir comparer vos garanties ?

Ma Mutuelle de Village revient sur la commune de

SAINT JULIEN DE COPPEL

Rendez-vous directement en agence ou lors des permanences réalisées à la mairie :

2022

Contournant : Vendredi 2 Décembre

de 10h à 12h

NOUS NOUS CHARGEONS DES FORMALITÉS !

Pour établir un comparatif, munissez-vous de votre **garantie santé actuelle**.

Pour une adhésion, apportez votre **attestation de droit à l'Assurance Maladie Obligatoire**, votre **RIB** et un **justificatif de domicile**.



✓ Chantier international « CONCORDIA »



La commune de Saint-Julien-de-Coppel a eu le plaisir d'accueillir du 15 au 29 juillet 2022, un chantier international de jeunes bénévoles organisé par Concordia en partenariat avec Bi'Kigai, le service jeunesse de Billom Communauté dont Laetitia LASHERME en est la coordinatrice.

Ce chantier a réuni une quinzaine d'adolescents, âgés de 15 à 17 ans, résidant sur le territoire de la communauté de communes ainsi que des jeunes originaires d'Angleterre, Espagne, Italie, Allemagne, Arménie ou Côte d'Ivoire.

Durant ces deux semaines, ces ados, encadrés par deux animatrices Adeline et Sarah, ont partagé la vie de groupe, le travail d'équipe, et découvert notre territoire à travers des activités de loisirs et des rencontres avec la population. Ils ont ainsi pu visiter une scierie, l'Ecopôle du Val d'Allier, randonner à Notre Dame de Roche. Ils ont particulièrement entrepris différentes actions écologiques comme l'entretien de rivières, la construction de nichoirs à oiseaux et de bancs en bois à destination des différents points culminants du territoire.

Au total, ces jeunes ont retiré plus d'une tonne de déchets du Jauron, du Madet et de l'Angaud, construit 6 nichoirs pour les écoles et 15 bancs pour les randonneurs

Ils ont également organisé **trois soirées** pendant lesquelles cette joyeuse équipe a échangé avec les habitants et élus :

- **LE 16 JUILLET** à Saint-Julien-de-Coppel autour d'un pot d'accueil.
- **LE 23 JUILLET**, lors d'un repas partagé type «auberge espagnole», à la maison des associations de Saint-Julien-De-Coppel et au son de la musique mixée par Selecta Cedaï ;
- **LE 28 JUILLET** à Mur-Sur-Allier autour d'un pot de l'amitié au cours duquel les ados ont présenté le fruit de leur travail.

La Commune de Saint-Julien-De-Coppel remercie vivement l'engagement citoyen de ces adolescents et leur souhaite une belle rentrée.

Pour plus de photos et vidéos retraçant ce chantier international de jeunes bénévoles, RDV sur la page Facebook du Bi Kigai.

Myriam BLANZAT-LERNOULD

✓ J'peux pas, j'ai scrabble !!!

Ce club accueille, le lundi après-midi, dès 14H, à l'espace Charles Priestley à Contournat, une douzaine de personnes pour une partie de scrabble qui dure environ 3 heures. Avec l'effectif présent, les séances ont été maintenues pendant toutes les vacances aux mêmes horaires.

La reprise effective a eu lieu le lundi 5 septembre 2022.

- **Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :**
Christian Ronxin au 06 82 08 53 55
ou 06 82 18 88 08.

Liliane AVIT

✓ Atelier Théâtre Jeunes

« On commence très tôt »

Après une année 2021-22 où nous avons enfin pu préparer un spectacle dans des conditions normales, nous sommes repartis pour une nouvelle aventure théâtrale depuis la rentrée 2022.

Nous accueillerons les jeunes de 8 à 17 ans, en un ou plusieurs groupe(s) selon le nombre d'inscrits. Les séances ont lieu le mercredi, en 2 groupes cette année: un le mercredi matin et un l'après-midi, en fonction des disponibilités de chacun, et même avec possibilité d'adapter le jour et l'heure s'il y a des ados plus âgés.

Chaque séance comporte un moment de jeux et d'exercices d'initiation au jeu théâtral, puis la préparation d'une courte pièce qui sera présentée au public en fin d'année.

On ne demande pour l'année que la cotisation modique de l'AMCLS (8 € cette année).

- **Jean-Louis BORIE** – 06 50 25 63 18
jeanlouisborie@gmail.com
- **Nadine PETITPOISSON** – 06 70 85 05 76
nadinepoisson@gmail.com

✓ Bibliothèque

Le saviez-vous ? Une bibliothèque est accessible à tous au rez-de-Chaussée de la Mairie.

Le réseau des bibliothèques est un service public garantissant l'accès de toute la population, gratuitement, à la culture, au savoir et aux loisirs.

À la bibliothèque, vous trouverez des livres, des revues, des CD, des DVD, des animations et des bibliothécaires pour vous écouter et vous conseiller. L'entrée est libre et gratuite, de même que la consultation sur place des documents. Si vous souhaitez emporter un document, vous devez vous inscrire gratuitement.

La Médiathèque Départementale alimente le réseau pour les bibliothèques du territoire intercommunal «Billom-Communauté» de plus de 8000 documents par an.

Des ressources numériques, films, ebooks, auto-formation et musique sont également disponibles gratuitement sur inscription.

Portail du réseau de bibliothèques :

<https://billomcommunaute.reseaubibli.fr/>

toutes les informations et animations sur le territoire intercommunal... qui sont nombreuses et de qualité. Vous pouvez également à partir de cette adresse consulter le fond des documents empruntable.

Myriam BLANZAT

Après les congés d'été, la bibliothèque est réouverte depuis le 3 septembre. Nous pensons reprendre l'accueil des classes le mardi et celui du public, les jeudis de 15h30 à 17h30 et les samedis de 10h à midi.

De nouveaux jeux prêtés par la communauté de communes seront à votre disposition.

Brigitte JARRY

✓ Couture

Après une période de plus de 18 mois compliquée, l'année 2021/2022 nous a enfin permis de renouer avec les activités du mardi après-midi. Bien que peu nombreuses, c'est toujours aussi agréable de nous retrouver pour pouvoir échanger, créer, réparer.

Nous vous donnons rendez-vous

Les mardis à partir de 14h
à la Maison des Associations.

Vous n'aimez pas coudre, vous n'avez pas envie de coudre mais vous aimez peut-être la broderie, la tapisserie ou même le tricot, voire le crochet. Venez nous rencontrer, passer un moment agréable et pourquoi pas partager vos connaissances.

Monique FAURE

✓ Comité de jumelage Frisange

Après une longue interruption liée à la pandémie de COVID, les échanges ont récemment repris sous forme d'une invitation à 2 coppellois à exposer à Frisange leurs œuvres : Sébastien RUIZ et Daniel DEBOST.

- Sébastien RUIZ a partagé l'exposition de ses sculptures en métal avec une créatrice luxembourgeoise qui travaille le verre : Josiane RAUS-GOERES du 20 au 26 mai 2022.

- Daniel DEBOST et les adhérents du Photo club de Pérignat Sur Allier ont exposé leurs clichés du 18 au 26 juin 2022.

Ces expositions avaient pour cadre le château d'Aspelt récemment restauré par la municipalité de Frisange.

L'accueil pour tous a été des plus chaleureux.

Marcel MOUSEL, une des personnes à l'initiative du jumelage, vient de terminer un volumineux ouvrage de 448 pages sur l'administration de la commune de Frisange de 1800 à 2022. Ce livre écrit en luxembourgeois comporte 120 pages rédigées en français sur l'exode de la population de Frisange devant l'avancée de l'armée allemande en mai 1940 et son accueil en France.

Cette partie est largement illustrée par des photographies d'époque où figurent des familles coppelloises.

Ce livre peut être acheté au prix de 45 euros auprès de M. René ESCOT à Rongheat.

Tél : 04 73 68 35 94
06 44 24 14 99



✓ Comité de jumelage Les Saint Ju'Liens

30 ans d'amitié entre St-Julien-de-Coppel et St-Julien-des-Landes.

Du 26 au 29 mai, nous avons quand même reçu 57 Vendéens, pour fêter 30 ans d'amitié entre nos deux communes.

Ils sont arrivés le jeudi en fin d'après-midi, accueillis comme il se doit. Après une nuit bien méritée dans les familles d'accueil, ils sont partis visiter le musée de la Pierre à Volvic, pris un repas au restaurant de Lemptégy et parcouru en petit train le parc avant d'être secoués au beau milieu d'un volcan, visites et animations bien appréciées.

De retour à St-Julien, la journée s'est terminée à la salle des fêtes par un repas de région, avec animation cabaret, sans oublier le gâteau d'anniversaire.

Le samedi matin était libre, certains sont partis sur Billom chercher quelques fromages, d'autres ont visité notre commune, puis nous nous sommes tous retrouvés sur le Breuil pour un repas champêtre.

Le dimanche matin dernière photo de groupe avant le départ. Un week-end bien vite passé, à quand le prochain ? Très vite on espère.

Une amitié de 30 ans ne peut s'arrêter et pour cela nous avons besoin que nos jeunes participent à ces journées, s'investissent pour pérenniser ce beau jumelage. Vous pouvez vous faire connaître par le biais du comité.

Nous remercions M. le maire et ses conseillers, ainsi que toute autre personne qui ont participé à ce week-end.

Le comité de jumelage

Exposition d'arts plastiques

Sébastien Ruiz, sculptures de métal
Josiane Raus-Goeres, créations en verre

Le joueur de métal Sébastien Ruiz Artiste Josiane Raus-Goeres

Exposition des œuvres du 20 au 26 mai 2022 au Château d'Aspelt

Vernissage : vendredi, le 20 mai à 19h00

Heures d'ouverture :
samedi et dimanche, de 14h00 à 18h00
- en semaine, de 15h00 à 19h00

fréiseng

Sous le patronage de la Commune de Frisange et de la Commission Culturelle, dans le cadre du jumelage entre Frisange et Saint-Julien de Coppel

Exposition de Photographies organisée par le club photo de Peignat sur Allier - Auvergne (F)

au Château d'Aspelt du 18 au 26 juin 2022

Les artistes :
Jacques Hentier
Jacky Champenois
Fabienne Mondic
Daniel Debost
Armand Armenia

Heures d'ouverture :

18.06	Vernissage	22.06	14.00-18.00
19.06	14.00-18.00	23.06	14.00-18.00
20.06	15.00-19.00	24.06	15.00-19.00
21.06	15.00-19.00	25.06	14.00-18.00
		26.06	14.00-18.00

fréiseng

Sous le patronage de la Commune de Frisange et de la Commission Culturelle, dans le cadre du jumelage entre Frisange et Saint-Julien de Coppel

Marcel MOUSEL

GEMEINDEVERWALTUNG
FRISINGEN
1800-2022

ASPELT - FRISINGEN - HELLINGEN
während den beiden Weltkriegen

✓ Club de gym volontaire

Notre association compte une quarantaine de membres divisée en deux sections : Les séniors et les séniors plus.

Toutes les séances, qui se déroulent de 8h55 à 10h25 et de 10h30 à 11h30 respectivement pour ces deux sections, sont animées par Cathy. Elle exerce ses talents depuis près de 15 ans.

Cette année s'est terminée par le repas annuel à l'auberge de l'Estre à Neuville.

Les cours ont repris le jeudi 8 septembre aux horaires habituels.

• **Pour les nouvelles adhésions, contacter :**

Daniel DEBOST 0473684308

Claudine BERGER 0473788691



✓ Télédome en rando

Le dimanche 5 Juin, l'association Télédome a organisé sa traditionnelle randonnée de Pentecôte qui a rassemblé plus de 100 personnes sous un soleil radieux.

Les bénéfiques seront reversés à l'AFM-Téléthon.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre week-end Téléthon les 2 et 3 décembre.

Toute personne souhaitant s'investir est la bienvenue.

TÉLÉDOMÉ

Dominique SERRE, Président

06.84.94.46.59



✓ Viet Vo Dao

Deux nouvelles ceintures noires 1^{er} dan de Viet Vo Dao, Mme Haguet Laurine et M. Gannat Arnaud.

L'association a fait sa rentrée lundi 5 septembre 2022 à 19h30, pour les personnes intéressées, il est toujours temps de s'inscrire ou de venir tester lors des entraînements.

Stephane HAGUET (professeur de Viet Vo Dao)



✓ Gym Saint-Julien, affiliée UFOLEP

Les cours ont repris les mardis, depuis le 6 septembre.

Les horaires de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes.

Cette activité est réalisée grâce à notre coach, Céline DELAIRE, animatrice APE Ufolep. La séance comporte un échauffement, suivi de renforcement musculaire pour finir par du stretching voire de la relaxation. Chaque cours est différent, le renforcement musculaire se fait sous plusieurs formes comme du cardio training, du step, du pilate, yoga. Tout cela dans la convivialité et la bonne humeur. Le club possède du matériel en nombre (steps, élastiques, poids, tapis).

Pour les personnes intéressées, des séances de découverte sont possibles et gratuites. Ensuite l'adhésion est de 45 euros pour les habitants de la commune, un certificat médical sera nécessaire.

• **Pour tous renseignements, merci de contacter :**

Nathalie OLIVEIRA, présidente (ptitenath63@orange.fr ou 06 49 52 60 46)

ou **Corinne PY**, vice-présidente (corinnepy@cegetel.net ou 06 63 73 56 79)



✓ FC Saint-Julien (Football Club)

Enfin une année pleine après 2 ans de saison interrompue pour cause de COVID.

Cette saison encore, le club est reparti avec 2 équipes séniors et une équipe Vétérans. Franck Loutier, pour la dernière année, reprend les rênes de l'équipe fanion, en division 2 de district.

Nous donnons directement la parole à Franck pour un petit résumé de sa dernière saison avec nous avec l'équipe 1 :

« Une première partie de saison compliquée avec de nouveaux joueurs et de jeunes joueurs. Au fil du temps l'équipe progresse et ces nouveaux joueurs amènent beaucoup plus d'expérience et de qualité après la trêve hivernale, pour permettre à l'équipe de finir la saison beaucoup plus fort. L'équipe 1 en gagnant des matchs importants et en faisant du beau jeu, finit au-dessus des dernières places (7ème) qui permettra de bien commencer la prochaine saison avec des garanties dans le jeu et moins d'interrogations ».

À Clément Debost, coach de l'équipe 2, de faire un petit résumé de la saison :

« Une saison compliquée dû au manque d'effectif. C'est dommage car quand l'équipe était complète, nous avons réussi à battre toutes les équipes du haut de tableau, dont Thiers et Mezel qui finissent 1er et 2ème. Merci aux vétérans qui nous ont permis d'être le bon nombre dès le début de saison et de ne pas déclarer forfait. Merci aux joueurs et aux dirigeants qui ont fait l'arbitrage quand nous jouions à St-Julien. »

Enfin au tour de Guillaume Py de faire un bilan de la saison des vétérans :

« Une saison qui s'achève pour les vétérans avec la chance d'avoir pu enchaîner les matchs, contrairement aux deux dernières années, malgré quelques fois, des difficultés à partir jouer avec un effectif complet. Peu importe les résultats, l'équipe a toujours fait preuve d'envie et les gars ont pris beaucoup de plaisir à jouer au football. On va tous profiter de la trêve estivale et repartir en septembre avec au programme, une quinzaine de matchs et des nouvelles équipes à rencontrer (St Maurice, Orcet...). Si vous avez plus de 35 ans et que vous avez envie de reprendre (ou commencer) le football au sein d'un groupe sympa, n'hésitez pas à me contacter. »

Le samedi 11 Juin avait lieu la traditionnelle assemblée générale, le temps de se retrouver l'après-midi autour d'une petite partie de pétanque et le soir autour du barbecue. Le bureau a fait l'objet du renouvellement annuel.

Nous avons remercié Franck pour ces saisons passées avec nous, avec un maillot du club.

C'est le moment, Jean Tarrason notre président, fait le bilan de la saison : « Un grand merci à tous les bénévoles du club, merci aussi à la commune, pour leur aide et leur confiance. Merci à Jérôme Barbier et à Johan Boirie pour leur soutien financier. Je veux également remercier tous les sponsors qui continuent à répondre présent malgré cette période compliquée. Merci à Émilie Pirin pour son travail en tant que secrétaire du club. Elle laisse sa place à Quentin Cédaro. Merci à lui pour son implication dans le club. Lauriane rejoint Estelle pour la gestion de la buvette.

C'est reparti pour une nouvelle saison avec de nouvelles recrues et un nouveau coach, John Edern. »

Après la démission du président Jean Tarrason, une assemblée générale extraordinaire a élu le nouveau bureau suivant le 28 octobre. Constitution du nouveau bureau :

Président : Quentin Cédaro

Vice-présidents : Nadine Cédaro et Clément Debost



Équipe 1



Équipe 2



Vétérans



Assemblée



Merci Franck !

Bienvenue John Edern !

Secrétaire : Raphaël Suzat

Trésorier : Aurélien Heux

Trésorier Adjoint : Philippe Cédaro

Communication : Matthieu Chevillard

Correspondant district : Fredy Lefort

Pour toutes les personnes souhaitant s'investir dans le club, nous sommes toujours à la recherche de joueurs pour nos 3 équipes.

• **N'hésitez pas à contacter :**

Le président : **Quentin Cédaro** : 06 62 93 62 88

Le coach : **John Edern** : 06 13 94 01 81

Le responsable vétérans : **Guillaume Py** : 06 50 87 14 07

Matthieu CHEVILLARD

✓ Comité des fêtes

Une reprise en force pour l'équipe du Comité des Fêtes très motivée pour cette année 2022 !!

Le vendredi 24 juin 2022, nous avons organisé un « AfterWork » à la salle des fêtes.

La chanteuse (Pamela) de DoPAM'IN et son ami Benoît nous ont transportés pendant 3h00 dans leur univers musical, chansons et danses durant toute la soirée, toutes générations confondues. Une cinquantaine d'habitants de St-Julien ont répondu présents à cette nouvelle manifestation qui a été une réussite ... Le comité des Fêtes vous proposera en 2023 d'autres dates et nouveaux groupes de musique.

Le vendredi 26 et samedi 27 août 2022 a eu lieu la fête patronale.

Celle-ci a débuté dès le vendredi soir par une randonnée nocturne en direction de Notre Dame de Roche, site culminant de notre commune où le paysage est exceptionnel.

Nos 37 randonneurs (22 adultes et 15 enfants) sont partis vers 19h00 du Breuil et ont été accueillis sur le plateau de Notre Dame de Roche par Geneviève, André, Georges et Alexandre pour une boisson rafraîchissante et une part de gâteau.



Sur l'esplanade de Notre Dame de Roche, le duo d'improvisation théâtrale et musicale « T'aim'Po » (Pauline et Bastien) de la compagnie Arts Qi Med nous a transportés dans de fabuleux contes, les enfants ainsi que les adultes ont été tous captivés et ont participé activement. Un vrai moment de bonheur et de joie ... avec un superbe coucher de soleil en prime ...



Ensuite toute la petite troupe est repartie gaiement de nuit, éclairée par les lampions des enfants. Pauline et Bastien nous attendaient et se préparaient pour nous présenter leurs nouvelles improvisations tout en musique. Le chant était au rdv et tout le monde s'en donnait à cœur joie... La soirée s'est terminée vers 23h autour d'un verre. Beaucoup d'échanges entre les comédiens et les participants ...

Le samedi 27 août, l'équipe de Comité des Fêtes s'est retrouvée à la salle des fêtes vers 8h30 pour monter et mettre en place, sur le Breuil l'ensemble des équipements indispensables à la réalisation de la fête. Et là, surprise, nous avons eu des renforts, et pas des moindres : l'équipe du Comité des fêtes JUNIORS s'est constituée, notre relève en somme.... Ils ont participé activement à la préparation dans la bonne humeur, et ont été tous adorables. Grand Merci à vous, on vous adore ...



La soirée a débuté vers 18h00 par un concert donné par la chanteuse (Pamela) de Do PAM'IN et son ami Benoit. Sacré répertoire, musique et danse étaient au rendez-vous. Une ambiance très agréable, familiale montrait le bout de son nez ... merci Pam et Benoit

De beaux maquillages, pour le plus grand bonheur des enfants ont été réalisés, par Roxane et Anaëlle.

En même temps, 130 convives se restauraient. Au menu une excellente paëlla cuisinée par Nicolas et François. Grand Merci à eux !!! Un délice !! Celle-ci suivie de son morceau de St Nectaire et de sa tarte aux pommes.

Vers 21h00, ce fut au tour du groupe Nomads de nous faire découvrir leur répertoire musical, l'ambiance était bien présente, certains chantaient d'autres dansaient. Merci à eux de nous avoir offert cette belle soirée en musique !!!!

Et pendant ce temps, la buvette bien sûr battait son plein ...

Et à 23h00, un superbe feu d'artifice en musique offert par la municipalité nous a ébloui il a été orchestré par Justine Boyer, aidée par Pierre Rochebillard. Merci à eux pour ce beau final qui a clôturé notre superbe soirée.



Toute l'équipe du comité des fêtes vous remercie tous d'avoir été présents à ce rendez-vous et nous espérons que vous avez tous passé une excellente soirée. En tout cas, nous, nous avons été ravis de ce moment très festif.

Et moi Clotilde (Présidente), je remercie toute l'équipe du comité et l'équipe Junior de s'être autant investies, pour que cette soirée soit une si belle réussite.

En attendant, prenez soin de vous.

L'équipe du comité des fêtes

✓ Exposition d'œuvres du 3 au 11 décembre 2022

Trois habitants de la commune vous invitent à découvrir leurs œuvres à la salle communale Charles Priestley à Contournat du 03 décembre au 11 décembre 2022 :

Emmanuelle Toulouse : lave émaillée • Sébastien Ruiz : sculpture métal • Daniel Debost : photographie

Daniel



Vie coppelloise

État civil

05 / 09 / 2021 au 8 / 11 / 2022

Naissances

- Nohra RABAIX née le 29/09/2021 de RABAIX Yoan et de PEYRILLER Séverine (53 rue du Fournil)
- Léo, Paul, Jean JARRY né le 05/10/2021 de JARRY Jérôme et de BICHARD Sophie, Contournat
- Joy DELÉPINE ROQUE née le 17/10/2021 de DELÉPINE Maxime et de Emma ROQUE
- Adèle, Elise FERLONI née le 28/10/2021 de FERLONI Ludovic et de CHARRIER Suzanne (champ Blanchi)
- Louna, Cassandre HANOT née le 30/10/2021 de Mathieu HANOT et de Aurore GIAT, Le Viallard
- Alessio DELORME DA CUNHA né le 06/11/2021 de Jean-Marc DELORME et de Justine DA CUNHA
- Hugo DEBOST né le 27/11/2021 de DEBOST Clément et de ZENTAR Caroline, Le Viallard
- Lola, Kassie ROUSSEAU née le 14/03/2022 de ROUSSEAU Sébastien et de GAONACH' Elodie (56 rue Altheas)
- Ayla BOZZI née le 21/03/2022 de Alexandre BOZZI et de Clara MONGE, Contournat
- Mila, Louise, Madeleine SCHMITT née le 25/03/2022 de SCHMITT Maxime et de GUIGNEBOURG Alexa (480 route de La Loche)
- Nina DEDIT née le 11/09/2022 de DEDIT Jérémy et de SAVOLDELLI Marine (11 impasse de la Pradelle)
- Millie, Rose, CONCU née le 05/04/2022 de CONCU Mathieu et CHARGURON Sophie (92 rue du 16 décembre)
- Camélia, Claire, Jeanne SAUVADE née le 05/11/2022 de SAUVADE Benjamin et DOUARRE Amélie (114 rue des petites charrettes, Contournat)

PACS

- PERRIER Guillaume et SABATTERY Andréa, le 20/06/2022, Lassias
- MÉGE Richard et VILLATTE Camille, le 18/07/2022, le bourg

Mariages

- AHMED HASSAN Chivan et SIMONIN Marlène, le 13/11/2021, Coppel
- RUIZ Sébastien et PARISSIER Stéphanie, le 12/02/2022, SAINT-JULIEN-DE-COPPEL, le bourg
- BOUDIER Alain et TRAVASSAC Alice, le 09/07/2022, le Cerfeuil
- JARRY Jérôme et de BICHARD Sophie, le 06/08/2022, 21 rue des Mûriers, Contournat

Décès

- MALCURAT Nadine, 03/10/2021, SAINT-JULIEN-DE-COPPEL, le bourg (rue des Altheas)
- RUDEL Alain, 27/11/2021, Les écluses
- FAURE Marie-Noëlle, le 12/02/2022, ISSOIRE domiciliée à Serpes
- RÉOL André, le 25/04/2022, CLERMONT-FERRAND domicilié à Contournat
- SERVOLES Caroline, le 25/06/2022, SAINT-JULIEN-DE-COPPEL, le bourg
- FAFOURNOUX Fernande, le 15/09/2022, 78 chemin de St-Chamand, Contournat
- LESCHER Jacques, le 23/09/2022, La boissière
- MORANGE Gérard, le 05/11/2022, 308 route de cureuil

